

Culture en mouvement

Pour une bibliothèque émancipatrice · 1

Annelore Eloy



C.D.G.A.I.

Groupe & Société
Publication pédagogique d'éducation permanente

Pour une bibliothèque émancipatrice · 1

Annelore ELOY

Collection : *Culture en mouvement* - CDGAI 2019

Conception et coordination des publications : Marie-Anne Muyshondt

Accompagnement de la recherche : Marie Anne Muyshondt

Design et mise en page : Alain Muyshondt

Éditeur responsable : CDGAI asbl, Parc Scientifique du Sart Tilman, Rue Bois St-Jean, n°9, 4102 Seraing, Belgique

ISBN : 978-2-39024-132-4

Le Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle (C.D.G.A.I.)

Le C.D.G.A.I. est une A.S.B.L. pluraliste d'Éducation permanente reconnue et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. Il a été créé en 1972, au sein du Service de Psychologie Sociale de l'Université de Liège afin de promouvoir l'action, la formation et la pédagogie par le groupe ainsi que l'analyse scientifique des processus et des techniques d'animation de groupes.

En instituant un éventail de formations accessibles à tout·e adulte intéressé·e, son fondateur, Pierre De Visscher, entendait intégrer une approche originale, de niveau universitaire, à la vie sociale.

La dénomination choisie insiste sur trois dimensions :

- *Centre* : lieu de rassemblement et d'échange, pôle d'attraction.
- *Dynamique des groupes* : discipline scientifique et mode d'activités privilégiant l'action du groupe restreint, conçu comme une totalité dynamique, un champ de forces au sein duquel se produisent des phénomènes différents des processus psychologiques individuels.
- *Analyse institutionnelle* : souci d'appliquer l'analyse psychosociale aux processus institutionnels traversant les formations sociales : groupes et mouvements sociaux, collectivités, organisations.

Outre un *programme d'activités de formation* ayant lieu dans ses locaux dont une formation longue à l'animation de groupes, le C.D.G.A.I. *répond à des demandes* d'associations et d'organisations publiques et privées afin d'y effectuer interventions, animations, formations et accompagnements, dans et par l'action sur les groupes restreints. Il publie aussi des *livrets pédagogiques* liant « Groupe et Société ». Enfin, son *Centre de documentation* met à disposition du public livres, revues et outils pédagogiques.

La convergence entre la démarche véhiculée par l'Éducation permanente et celle du C.D.G.A.I. est manifeste : contribuer à la formation du citoyen critique, actif et responsable en vue de forger une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

A cette fin de changement social, dans les champs d'action développés, proposer des savoirs, ouvrir à la poursuite de la réflexion (principe de non-clôture), s'abstenir de dire à autrui ce qu'il doit penser, être ou faire (principe de non-substitution) sont, parmi d'autres, autant de ferments qui portent l'association.

Les publications pédagogiques

Dans cette perspective de science-action psycho-sociale, le C.D.G.A.I. invite des acteurs et actrices de terrain à prendre la plume et à exposer, transmettre et partager leurs expériences, perceptions et connaissances des réalités sociales qui sont les leurs ouvrant ainsi des pistes de réflexions à leurs propos.

Au public lecteur, les livrets pédagogiques ainsi conçus, dévoilent des pans de réalités sociales obscurs jusque-là, ou en élargissent la perception ou encore l'affinent en vue de stimuler et mobiliser la curiosité, la réflexion, l'esprit critique et l'action.

Chacune de nos quatre collections – *Travail en action*, *Culture en mouvement*, *Mobilisations sociales*, *Méthodologie* – en présentant des échanges de regards et de savoirs, a pour finalité de contribuer à poser les jalons d'une société plus humaine et plus reliante que celle qui domine actuellement.

La collection *Travail en action*

Champ hautement investi aussi bien au niveau sociétal qu'institutionnel, organisationnel, groupal et individuel, le travail, ou notre absence de travail, s'impose dans l'environnement comme une manière de nous définir, de structurer nos vies, notre temps, nos espaces.

Il peut être source d'emprisonnement mental et physique ou terrain propice à l'épanouissement et à l'émancipation.

Ces publications proposent une analyse critique du travail notamment sous le prisme de la souffrance qui peut en résulter. Tout en dénonçant des mécanismes structurels qui produisent cet état, elles convoquent également des grilles de lecture reposant sur l'expérience vécue ou perçue et enrichie de leurs connaissances, par des acteurs et actrices des secteurs sociaux, de la santé et de l'économie sociale, dans l'intention d'initier ou de renforcer des issues et des pistes possibles.

La collection *Culture en mouvement*

Coiffant ce monde inégalitaire et modélisé par des standards de production et de consommation de masse, émergent des initiatives individuelles, groupales ou collectives comme en témoignent les livrets de cette collection.

Identité et récit, narration, rencontres multiculturelles, problématique de la création culturelle, atelier d'écriture, identité en création, dimension politique de la musique, sentiment d'appartenance, slam, radios associatives, partenariats, graffiti et *Street Art*, Arts urbains, langues maternelles... sont autant de thèmes portés par des intervenants où affluent souvent,

en filigrane du texte, l'implication, l'investissement voire la passion qui les habitent.

Ces thèmes se révèlent comme étant autant d'exceptions qui bousculent et tentent de faire basculer les offres dictées par les lois du marché.

La collection *Mobilisations sociales*

Débusquer manipulations, assujettissements, aliénations, discriminations, déterminations, pressions sociales possibles : tel est notamment le propos des thèmes abordés par cette collection ; s'y côtoient des illustrations éclairantes de modes de fonctionnement qui semblent tellement évidents, aller de soi, que leur portée, leur effet, leur impact en deviennent invisibles à nos yeux.

Les regards avisés et critiques posés par les auteur-e-s que ce soit relativement à l'emprise, l'engagement, le genre, le complot, la propagande, l'exclusion... cherchent à déconstruire des schémas que nous avons tendance à véhiculer, bien malgré nous. Ils nous ouvrent à plus de clairvoyance, de lucidité, affûtent nos capacités de perception et d'analyse critique et revigorent notre élan dans l'action.

La collection *Méthodologie*

Les publications de cette collection abordent prioritairement les pratiques professionnelles d'animateurs et de formateurs de l'Éducation permanente.

En exposant leur approche et en précisant leurs avantages et leurs limites, les auteur-e-s nous livrent là soit leur propre recherche exploratoire et créative et l'outil qui en jaillit, soit la synthèse de méthodes héritées dont ils usent, soit la découverte ou la redécouverte de principes et méthodes d'action innovantes sur lesquelles se fondent les mouvements alternatifs actuels.

Ce panel élargit notre connaissance et notre compréhension critique des pratiques ; il nous incite et nous convie à aller de l'avant !

Intentions du livret

Ce livret a pour objectif de partager avec d'autres bibliothécaires ou d'autres acteur·rice·s du milieu socioculturel la vision d'une bibliothèque qui défend les droits collectifs et individuels des citoyen·ne·s dans leur diversité.

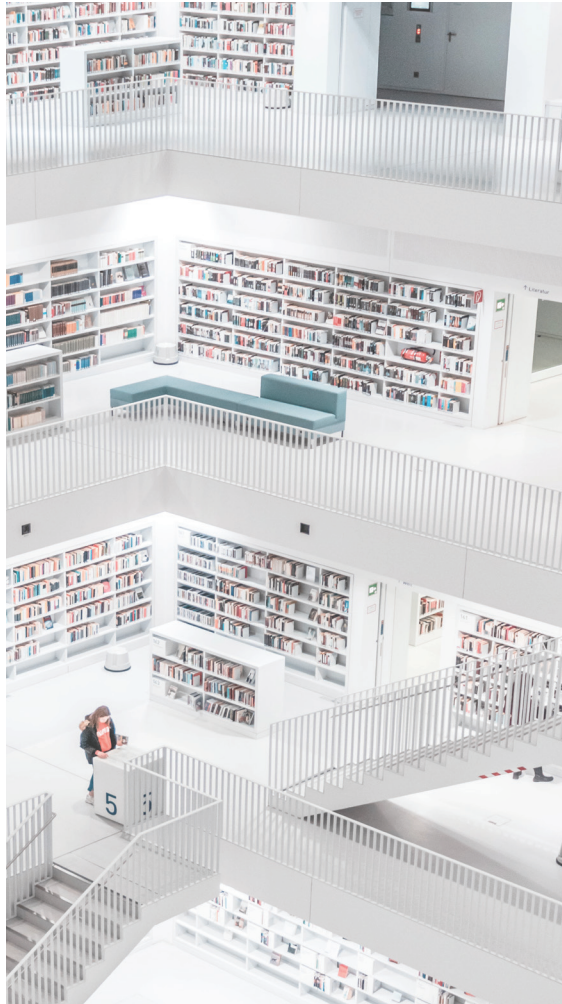
Publics visés

Bibliothécaires, travailleur·euse·s du milieu socio-culturel et de l'éducation permanente;

Toute personne intéressée par ces notions de droits culturels et d'émancipation citoyenne, ou simplement aimant fréquenter les bibliothèques.

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction | 11 |
| Une bibliothèque pour s'émanciper | 15 |
| Compétences bibliothéconomiques ou animations socioculturelles ? | 15 |
| Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle ? | 16 |
| Insertion ou émancipation ? Critique ! | 18 |
| Des bibliothèques inclusives | 23 |
| Inclusion, <i>Inclusivity</i> , Inclusivité... | 23 |
| Des bibliothèques pour tous les publics | 25 |
| Contre l'universalisme, la bibliothéconomie critique | 27 |
| Des bibliothèques apprenantes | 33 |
| Une mission éducative à revendiquer | 33 |
| Recherche documentaire et innovations didactiques | 36 |
| Apprendre à chercher... et à penser | 38 |
| Conclusion | 43 |
| Notes | 45 |
| Bibliographie | 47 |



Introduction

Comment les actions que l'on mène en bibliothèque publique peuvent-elles contribuer à garantir les droits humains et en particulier les droits culturels des individus? C'est là le questionnement qui est à la base de ce livret. La bibliothèque publique est l'institution culturelle la plus accessible aux personnes les moins favorisées de la société (à côté des musées, des théâtres ou des académies), celle dont l'impact sociétal peut être un des plus importants. (Pallier, 2010, p. 80) Paradoxalement, elle souffre encore parfois de son image poussiéreuse (la bibliothécaire à chignon réclamant le silence a encore la vie dure dans l'imaginaire). Or, la lecture est un droit, comme l'accès à la culture et à l'écrit sur toutes sortes de supports, et le métier de bibliothécaire un engagement à défendre ce droit pour tous.

Je travaille depuis huit ans à la Bibliothèque Chiroux, une grande bibliothèque publique liégeoise. Depuis huit ans, je réfléchis, je propose, j'expérimente. Et ce, sur le terrain, en travaillant avec des publics, des collègues et des partenaires, mais aussi grâce à des lectures: des livres, des articles parus dans des revues professionnelles, des publications dans des groupes spécialisés sur les réseaux sociaux (et les débats qu'elles suscitent parfois), ou bien encore des textes de lois parfois étonnamment progressistes (comme ce décret sur la lecture publique qui nous oblige à tenir compte de l'impact de nos actions sur l'émancipation citoyenne¹). Toutes ces informations, ces pratiques, ces échanges contribuent à élaborer ma vision de la bibliothèque publique et mon impression à propos de notre métier en mutation.

Parfois, comme pour tous les métiers, sans doute, le travail de bibliothécaire est décourageant. Il faut évoluer dans une institution avec ses règles et ses limites. On ne croise pas tous les jours des lecteur·rice·s passionné·e·s ou passionnant·e·s. Il n'empêche que je conserve une envie intacte de rêver la bibliothèque idéale: celle qui correspondrait à des valeurs auxquelles je crois, celle qui permettrait la construction d'un regard critique sur la société dans laquelle nous évoluons. Et si la bibliothèque publique était un outil formidable pour exercer et garantir les droits humains fondamentaux, et plus particulièrement pour promouvoir les droits culturels de chacun?

Et si ces droits fondamentaux, ce projet commun de démocratie, nous pouvions lui donner corps grâce à notre métier de bibliothécaires, en tant que professionnel·le·s de la documentation? Non pas seulement en s'improvisant animateur·rice et en introduisant en bibliothèque des actions événementielles estampillées «citoyennes», mais déjà en prenant conscience que notre travail bibliothéconomique est en lui-même porteur de ce rôle. J'aimerais montrer ici que les bibliothécaires ont du pouvoir sur l'image du monde et les représentations sociales : choisir des livres ou tout autre support de la connaissance, les classer en organisant le savoir et ses représentations, en faire la promotion par toutes sortes de moyens, ne sont pas des tâches purement techniques mais bien des façons d'être utiles à la construction d'un autre monde, plus juste.

Ce livret a ainsi pour objectif de partager avec d'autres bibliothécaires ou d'autres acteurs du milieu socioculturel la vision d'une bibliothèque qui défendrait les droits collectifs et individuels des citoyen·ne·s dans leur diversité. Il ne s'agit ni d'un manifeste, ni d'une recette à appliquer ou d'une boîte à outils du parfait petit bibliothécaire, mais simplement d'un ensemble de réflexions, que j'espère le mieux organisé possible, pour faire écho chez les lecteur·rice·s à des aspirations communes. Ces réflexions, je les voudrais inspirantes: qu'elles stimulent la créativité, qu'elles suscitent d'autres questions, ouvrent d'autres voies possibles.

Des questions qui resteront sans réponse, il y en aura sans doute encore beaucoup après la lecture de ce livret. J'y évoquerai essentiellement les bibliothèques publiques. Quelques exemples tirés des bibliothèques universitaires viendront parfois éclairer mes propos, comme des sources possibles d'inspiration. Mais il existe bien d'autres centres de documentation indépendants ou installés au sein de musées, d'institutions à vocation sociale ou d'entreprises. Établir des distinctions fines dans les missions et les fonctionnements de toutes ces bibliothèques plus ou moins spécialisées ne sera pas l'objet de ce texte.

Pas plus d'ailleurs que nous ne voulons ici nous plonger dans la question des territoires, pourtant par ailleurs passionnante, ni dans celle du réseau de la lecture publique. Une grande bibliothèque urbaine ne connaît évidemment pas les mêmes réalités que d'autres, plus modestes, localisées dans des villages

ou des quartiers. Cette question nous mènerait trop loin, peut-être vers une autre publication d'ailleurs...

Enfin, en 2019, on ne peut ignorer les mutations apportées dans les métiers de la documentation par l'apport des technologies numériques. À elle seule cette question pourrait nourrir une vaste réflexion systématique qui ne pourrait trouver sa place dans les pages de cette publication (la fracture numérique, la protection des données privées en ligne, la manière dont les forces capitalistes représentées par les géants du Web investissent le champ culturel, etc.). Cependant, je parlerai dans ce livret de médiation des connaissances (et non de médiation documentaire) afin de prendre en considération le fait que le savoir mis à la disposition des usagers en bibliothèque n'est pas seulement livresque mais aussi produit et diffusé évidemment en dehors du circuit traditionnel d'édition, notamment en ligne, et qu'il appartient aussi aux bibliothécaires de le rendre accessible et d'y porter un regard critique.

Pour réfléchir à la bibliothèque comme un lieu propice à l'émancipation des citoyen-ne-s et à la défense de leurs droits culturels, je commencerai par éclairer certaines notions en apparence contradictoires qui traversent l'action des bibliothécaires : celle d'animation vs celle de médiation, celle de démocratisation de la culture vs celle de démocratie culturelle, celle d'insertion vs celle d'émancipation. Je montrerai aussi comment le courant de la bibliothéconomie critique peut apporter un nouvel éclairage sur le projet commun de défense des droits humains au sein des bibliothèques.

Ensuite, je présenterai deux aspects du métier que j'ai identifiés qui – me semble-t-il – gagneraient à être questionnés et explorés pour faire de la bibliothèque une institution qui favorise le progrès social. Il s'agit de l'inclusivité et de la pédagogie. Si l'on considère que garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle fait partie de l'objectif poursuivi par une bibliothèque, il est essentiel de permettre à chacun·e de s'y sentir accueilli·e tel·le qu'il·elle est. C'est pourquoi j'aimerais mettre en évidence, dans un chapitre à part, les multiples manières de rendre les bibliothèques plus inclusives. Par ailleurs, notre action en bibliothèque est aussi porteuse d'un désir de changement. Notre regard critique ne va pas sans un élan pour transformer la société. En tant que travailleur·euse-s de la culture, nous agissons dans ce sens sur les représentations des individus, en mobilisant les

ressources de l'information mais aussi de la formation. C'est en cela qu'il m'apparaît que l'aspect pédagogique de notre métier est également un axe essentiel de notre réflexion ; je l'aborderai dans le dernier chapitre de ce livret.

Une bibliothèque pour s'émanciper

Avant de nous plonger dans le vif du sujet, il me semble donc utile de spécifier notre champ d'exploration en précisant quelques notions, comme je l'annonçais en introduction.

Compétences bibliothéconomiques ou animations socioculturelles ?

Quand je me suis mise à penser à la manière dont la bibliothèque pouvait incarner un projet de défense des droits culturels de chacun·e, j'avais en mémoire des échanges avec certain·e·s lecteur·rice·s alors que j'occupais le poste de « conseiller de lecture » (soit un travail d'accueil et d'orientation en bibliothèque). J'ai toujours par exemple une pensée émue pour l'adolescent·e qui vient timidement demander « de la documentation à propos de l'homosexualité pour un travail scolaire » et à qui on peut faire découvrir non seulement quelques livres qui conviendront à sa tâche mais aussi une multitude de documents sur ce thème démontrant l'extraordinaire apport des personnes LGBT+² à notre société comme autant de sources innombrables d'identification possible. Je pense aussi à cette femme cherchant à en savoir plus sur les abus de la finance et à qui j'ai pu communiquer une revue de presse que j'avais moi-même compilée quelques temps auparavant à propos de la réforme structurelle (toujours avortée) du secteur bancaire ; une discussion intéressante s'en est suivie, entre nous, à ce sujet.

Les bibliothécaires ont-ils, ont-elles conscience du pouvoir qu'ils-elles exercent en conseillant ainsi les lecteur·rice·s, en faisant simplement leur métier ? Il me semble pourtant que, modestement et à notre échelle, ces exemples montrent combien notre action peut contribuer à défendre un monde plus juste et plus humain. On peut dès lors se demander comment provoquer, voire systématiser ces échanges et comment faire en sorte que ces compétences bibliothéconomiques trouvent leur vraie place dans la poursuite d'un objectif de défense des droits culturels de chacun·e. Nous employons ici le terme de « bibliothéconomie » pour désigner l'art et les pratiques du·de la bibliothécaire en tant que professionnel·le de la documentation avec pour volonté de

les distinguer de l'animation culturelle au sens large, telle qu'on peut l'observer dans d'autres institutions (centres culturels, musées, maisons de jeunes, etc.). Cela recouvre donc à la fois les politiques documentaires, les classements, l'orientation et la formation des usager·ère·s, le partage de contenus, les conseils de lecture, etc.

Les animations sont, bien entendu, fréquemment de formidables vecteurs de participation mais elles peuvent parfois n'en donner que l'illusion. Si le but de nos actions est l'émancipation citoyenne et le développement d'une perspective critique sur les réalités sociales, il ne suffit pas – par exemple – de réunir quelques apprenti·e·s écrivain·e·s et de leur demander de s'exprimer sur des post-it qu'on affichera ensuite en bibliothèque pour pouvoir dire que l'objectif est atteint. Trop souvent cette parole sert « d'alibi citoyen » sans pour autant refléter une véritable réflexion collective, une avancée de la pensée critique ou une participation démocratique des usager·ère·s au fonctionnement de l'institution. Divers ouvrages renseignent sur les meilleures manières de construire une politique d'animation culturelle en bibliothèque. (Par exemple : Sidre, 2018 ou Huchet, Payen, 2008) En ce qui concerne ce livret, je voudrais plutôt m'attarder sur les impacts – sociaux, politiques et critiques – que peuvent avoir nos actions en tant que professionnel·le·s de la documentation exerçant dans une bibliothèque publique.

Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle ?

Une autre opposition qui peut apparaître lorsqu'on réfléchit au rôle des bibliothèques est celle qui existe entre les concepts de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle (sur ces deux notions, lire les recherches et les définitions dans Romainville, 2014). Un article de Jean-Louis Genard (Institut de sociologie, ULB) met en lumière cette particularité belge en matière de politique culturelle qui consacre « l'opposition entre une “diffusion culturelle” volontiers vouée à la suspicion, et une “animation culturelle” au contraire largement valorisée » (Genard, 2011) contrairement à la France, où – pour faire court – c'est le projet de Malraux de mettre les « Beaux-Arts » à la portée de tous qui est plus généralement poursuivi.

On peut d'ailleurs lire dans le décret relatif à la lecture publique : l'objectif de celui-ci n'est pas seulement de mettre à disposition

du public « des ressources dans différents domaines de l'art et de la culture » mais surtout de favoriser des pratiques collectives de lecture dans une perspective d'éducation permanente et de développer « la créativité et la participation à la vie culturelle ». L'accent est donc porté sur une approche en termes d'accès aux processus de production (un développement de la créativité) davantage que sur la seule réception des œuvres et de la culture reconnue.

D'après Genard, cette politique s'explique par une mutation des revendications sociales à partir des années 1960. En effet, si les pratiques de démocratisation de la culture étaient initialement le fait des mouvements ouvriers (éducation populaire) et s'inscrivaient dans la logique d'un État social, l'idéal de démocratie culturelle est né avec l'apparition de mouvements sociaux réclamant davantage la reconnaissance de leurs spécificités qu'une politique de redistribution : mouvements LGBT+, féministes, antiracistes, etc. Pour répondre à ces mouvements, des politiques culturelles vont se mettre en place afin de contester l'hégémonie d'une culture bourgeoise dominante en offrant une visibilité à des cultures alternatives en manque de considération. C'est là que l'idée de mettre tout en œuvre pour offrir aux citoyen·ne·s l'accès aux moyens de production de la culture prend tout son sens. Nous y reviendrons plus loin pour illustrer ce propos avec des initiatives aujourd'hui à l'œuvre dans les bibliothèques publiques.

Genard souligne aussi que la mutation sociétale à laquelle nous assistons, suite à l'apparition des nouvelles technologies de communication, a modifié les rapports de domination en matière de culture. En effet, si au XX^e siècle la culture dominante était la culture bourgeoise, celle présente dans les musées des Beaux-Arts, les académies, etc., on assiste aujourd'hui à l'avènement d'un capitalisme culturel dans lequel la culture est instrumentalisée pour favoriser la consommation essentielle au capitalisme. Les individus sont ainsi amenés à esthétiser leur mode de vie selon l'influence des marques, et notamment des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft)³. Si l'utilisation de ces nouvelles technologies du web 2.0⁴ permet en apparence un accès aux moyens de production culturelle et d'expression⁵, il reste essentiel de mettre à jour la logique marchande qui les meut. La notion de démocratie culturelle passe donc nécessairement par le développement d'une pensée critique.

À la lumière de ces concepts, et en schématisant peut-être à l'excès, la bibliothèque publique me semble devoir relever ce double défi de démocratisation (en mettant les ressources de la culture et de la connaissance à disposition de chacun-e) et de démocratie culturelle (en offrant aux diverses cultures, notamment celles dites minoritaires, la possibilité d'être reconnues en profitant de la pluralité des moyens d'expression). Mais, dans cette logique de démocratie culturelle, la bibliothèque publique doit sans doute aussi jouer le rôle d'instrument de développement d'une véritable critique sociale. Comment peut-elle susciter la réflexion et favoriser la remise en question d'un système établi? Ne faudrait-il pas, pour cela, s'interroger sur la formation des usager·ère·s face aux ressources proposées afin de pouvoir affirmer sa légitimité à entraîner l'esprit critique? Peut-elle proposer d'autres modèles face à une hégémonie culturelle capitaliste? Enfin, dans un modèle de société qui incite à l'individualisme, comment défendre les identités multiples tout en favorisant des pratiques collectives essentielles à la démocratie culturelle?

Insertion ou émancipation? Critique!

« We must always take sides. Neutrality helps the oppressor, never the victim. Silence encourages the tormentor, never the tormented. »

« Nous devons toujours prendre parti. La neutralité aide l'opresseur, jamais la victime. Le silence encourage le bourreau, jamais le tourmenté. »

Elie Wiesel (1986), extrait de son discours de remerciement lors de la réception de son Prix Nobel de la Paix à Oslo et cité parmi les devises de la New York Public Library.

Pour continuer à affiner ma vision de la bibliothèque publique, j'aimerais éclairer un autre paradoxe. Jean-Pierre Nossent (2014) souligne la confusion qui peut exister entre « éducation permanente » (qui se rapproche de notre souci de défense des droits culturels et humains) et « éducation tout au long de la vie » (devenue même dans certains discours « *Life long learning* ») qui s'inscrit dans une perspective marchande, de compétitivité entre les individus. Quand on parle d'éducation, on peut en effet être tenté de voir le principe d'apprentissage comme un moyen d'apprendre pour « s'insérer » sur le marché du travail, pour acquérir des compétences permettant de mieux se vendre.

Jean-Pierre Nossent dénonce ainsi une dérive de l'opposition entre intégration (associée à la démocratisation de la culture) et émancipation (relevant plutôt de la démocratie culturelle). En effet, si elles ne sont pas toujours incompatibles, ces deux approches peuvent révéler une tension : lorsque « l'intégration » revient à rendre les citoyens conformes à ce que l'institution attend d'eux, peut-on encore espérer une quelconque émancipation ?

Cette contradiction a été maintes fois soulevée s'agissant du traitement réservé aux demandeur·euse·s d'emploi ou aux immigré·e·s par des institutions se situant de plus en plus dans une logique de contrôle au détriment de l'accueil et de l'accompagnement. Elle se pose également en bibliothèque notamment dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle (les « Points Emploi » et autres cours d'alphabétisation faisant désormais partie intégrante des missions institutionnelles). Or, la formation permanente et l'animation socioculturelle (missions des bibliothèques) ont aussi fait l'objet de critiques parce qu'elles peuvent apparaître comme jouant le rôle de « prothèses sociales », pour reprendre les mots d'Antoine Prost (1981). Chacun·e (et particulièrement le·la plus faible) est alors tenu·e de s'adapter aux évolutions des marchés et aux reconversions technologiques successives. La formation permanente « fait miroiter l'espoir d'une seconde chance, elle facilite la résignation. (...) On se demande même parfois si ce rôle thérapeutique ne serait pas en définitive plus important que le rôle apparent de formation proprement dite. » (*Ibid.*, p. 54)

La Bibliothèque Chiroux abrite un service nommé « Point Emploi » qui organise trois permanences hebdomadaires s'adressant aux chômeur·euse·s afin de faciliter leurs recherches d'emploi. Ma collègue responsable de ce service, assistante sociale de formation et désormais bibliothécaire, expérimente, de par sa position, ce paradoxe : si sa réflexion citoyenne, encouragée par le contexte culturel que représente la bibliothèque, la pousse à poser un regard critique sur le contrôle des chômeur·euse·s, elle représente aussi malgré elle un des rouages de cette machine à chercher un emploi (qui bien souvent n'existe pas) et son lot de stéréotypes. C'est en observant cette contradiction que nous avons lancé en 2015 l'opération « Alternative Emploi » au sein de la bibliothèque pour donner à lire un autre discours sur le chômage, parmi lesquels, revue de presse, création de vidéos, spectacles, rencontres... : une manière de faire vivre

une bibliothèque publique comme un instrument d'émancipation sociale.

On retrouve parfois cette même tension entre tentation de cadrage social et volonté d'émancipation dans l'expression de points de vue critiques, dans le chef des bibliothécaires ou des usager·ère·s, quand il s'agit de commenter des documents, d'inviter les lecteur·rice·s à découvrir tels livre ou média, de relayer la parole d'associations ou d'artistes... Malgré la neutralité demandée aux fonctionnaires, par leurs actions de médiation, les bibliothécaires construisent un point de vue sur la société et ses problématiques. Ils·elles peuvent donner accès à chacun·e à l'information nécessaire à l'expression de son identité culturelle et, en cela, partager des contenus plus engagés, qui ne sont donc pas neutres idéologiquement parlant.

Dans le monde anglophone, cette volonté a fait naître un courant de pensée, appelé « *Critical Librarianship* » ou #critlib sur les réseaux sociaux, qui prend de l'ampleur comme en témoignent Michael David Miller et Jean-Michel Lapointe dans leur article inspirant, *Quand la bibliothéconomie devient critique* (Miller, Lapointe, 2018). Ce mouvement considère comme naïve la posture du bibliothécaire qui n'émettrait pas de jugement quant aux ressources disponibles et aux besoins des usager·ère·s. En effet, maintenir un statu quo social, au nom de l'universalisme, n'est pas aussi neutre qu'on voudrait bien le croire puisqu'aucune institution n'est exempte de valeurs et d'orientations idéologiques. La bibliothéconomie critique consisterait alors justement à assumer le parti pris d'interroger nos choix (par exemple en matière d'acquisitions ou de classement des collections) et leurs répercussions sur la fabrique sociale. Ainsi, « la bibliothéconomie critique propose des assises conceptuelles et une approche réflexive aux praticien·ne·s afin qu'ils·elles transforment leur milieu de travail en un endroit propice à l'émancipation des individus et des communautés qui la fréquentent. Une orientation aussi explicite, qui prend parti en faveur de la justice sociale, a notamment pour effet de remettre en question l'une des valeurs éthiques centrales du métier, soit la neutralité professionnelle. » (*Ibid.*)

Situé au carrefour de ce double paradoxe (mise à disposition des ressources de la culture vs moyens d'expression confiés aux usager·ère·s d'une part, et conservatisme institutionnel vs volonté d'émancipation citoyenne d'autre part), notre projet de

bibliothèque peut donc s'envisager comme une construction intégrant des besoins singuliers et conflictuels qui lui confèrent une identité particulière. Il s'incarne ainsi à mes yeux dans deux axes principaux : la pédagogie et l'inclusion des publics, auxquelles la bibliothéconomie critique peut apporter de nouvelles perspectives.



Des bibliothèques inclusives

« Le seul véritable voyage, le seul bain de Jouvence, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux, de voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres, de voir les cent univers que chacun d'eux voit, que chacun d'eux est ; (...) »

Marcel Proust, (1923), À la recherche du temps perdu, La Prisonnière.

La Déclaration de Fribourg⁶ définit comme premier droit culturel de toute personne celui de pouvoir « choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ». Par identité culturelle, elle entend « l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. » Rêver à une bibliothèque publique qui garantirait ce droit nécessite de l'imaginer comme un lieu inclusif, qui accueillerait l'ensemble des citoyen·ne·s dans toute sa diversité. Cela réclame donc de nous pencher un instant sur cette notion d'inclusivité...

Inclusion, Inclusivity, Inclusivité...

Quel est donc ce néologisme, souligné par le correcteur orthographique de notre logiciel de traitement de texte ? Loin de vouloir ajouter du jargon ronflant au discours des institutions culturelles, j'aimerais distinguer la notion d'inclusivité de celle – plus courante – d'inclusion sociale (Barrère, Mairesse, 2015, pp.7-27). Cette dernière est apparue dans les années 1970, en corollaire de son contraire plus fréquent dans la littérature : l'exclusion. Le terme se popularise à l'époque pour envisager les inégalités non seulement dans un sens économique mais aussi en prenant en compte le lien social, les relations, dont seraient privés les plus défavorisé·e·s, ceux·elles qui, en raison de diverses difficultés, restent éloigné·e·s de l'emploi et autres réseaux sociaux et familiaux.

Dès les années 1990, les établissements culturels, au premier rang desquels les bibliothèques, commencent à être considérés comme des outils d'inclusion sociale. Une étude menée par

Kerslake et Kinnell (1998) a d'ailleurs démontré le rôle important des bibliothèques sur cette question grâce à leur impact sur les pratiques de lecture et les apprentissages tout au long de la vie mais aussi sur la mixité des publics fréquentant ces établissements. On a beaucoup écrit – nous semble-t-il – sur l'impact sociétal des bibliothèques selon cette perspective. En l'abordant sous l'angle de l'inclusivité, je voudrais y apporter une nuance, peut-être comparable à celle établie plus haut entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle.

Dans leur introduction historique à l'inclusion sociale, Anne Barrère et François Mairesse expliquent comment la notion d'inclusion s'est immiscée dans le discours pédagogique à partir des années 1980. On s'est alors mis à parler d'école inclusive dans le sens d'une école qui s'adapte à la multiplicité des profils d'élèves qu'elle accueille. « L'origine sociale, culturelle, le sexe, le comportement peuvent se présenter tour à tour comme des vecteurs de diversité, exigeant des réponses pédagogiques ou institutionnelles adaptées » écrivent-ils (*Ibid.*, p.20). C'est cette démarche d'adaptation de l'institution qui me semble caractériser la volonté d'inclusivité.

En somme, si l'inclusion vise à intégrer chacun-e dans une seule société partageant des valeurs et une identité communes, l'inclusivité, traduction littérale de l'anglais *inclusivity*, serait plutôt la pratique ou la politique d'inclusion et de représentation des personnes marginalisées (telles que les personnes ayant une déficience physique ou mentale et les membres de groupes minoritaires) ou occupant une place défavorable dans le jeu de la domination sociale. Le Cambridge Dictionary définit d'ailleurs le terme *inclusivity* comme « la qualité de la volonté d'inclure de nombreux types de personnes et de les traiter de manière juste et équitable. »⁷ Pas d'assimilation au programme donc, mais plutôt une volonté de rendre visibles les groupes minoritaires au sein d'une institution dont ils pourraient autrement se sentir exclus. Il y a – me semble-t-il – dans ce terme d'inclusivité un mouvement, une évolution : c'est à la bibliothèque de s'adapter à ses publics, et une volonté participative : cette adaptation se fait avec les publics, en mode collaboratif et non de manière descendante. C'est en cela que cette notion me semble se rapprocher de celle de démocratie culturelle définie plus haut.

Des bibliothèques pour tous les publics

Cette précision sémantique établie, demandons-nous comment l'inclusivité peut prendre corps dans une bibliothèque publique. Pour commencer, nous pouvons nous référer au décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la lecture publique (2009). En effet, celui-ci demande que les plans quinquennaux des bibliothèques établissent des objectifs généraux d'action « en fonction des problématiques définies après l'analyse des réalités sociales du territoire concerné. » (*Décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques*, Art. 10, §1^{er}, alinéa 1^o) Il réclame aussi que « les programmes [de médiation permettent] à la population et aux acteurs associatifs de mener, avec le soutien du personnel adéquat, des recherches documentaires et de réaliser des analyses critiques de documents et de sources disponibles, dans une perspective d'acquisition de connaissances, de production documentaire ou de production culturelle. » (*Ibid.*, Art. 10, §1^{er}, alinéa 5^o)

On voit donc bien que la volonté du pouvoir politique va dans le sens d'une adaptation des pratiques en fonction des populations concernées. Si on peut se contenter de définir la population en question par des indicateurs économico-culturels assez vastes (pourcentages d'étudiant·e·s, de chômeur·euse·s, d'immigré·e·s...), on peut aussi, dans une perspective inclusive, affiner cette analyse du territoire et prendre en compte la diversité des communautés sur bien d'autres critères : genre, handicap, orientation sexuelle, langue, race, etc. Si ces identités sont moins faciles à cerner en termes statistiques puisque, heureusement, les personnes ne sont pas « fichées » par l'administration selon ces particularités, il serait sans doute intéressant de s'appuyer sur les acteurs associatifs qui peuvent représenter un relais non négligeable pour toucher les publics spécifiques.

J'emploie ici le mot « race » dans un sens non pas biologique (où il est évidemment absurde) mais au sens social du terme. En effet, si la race peut être considérée par beaucoup d'entre nous comme un gros mot, tant son fondement biologique est évidemment plus que contestable, la couleur de peau reste un avantage social et un instrument de domination pour les Blancs, qu'ils en soient conscients ou non. C'est le fondement du racisme systémique. Ainsi, j'emploierai dans ce texte le qualificatif « racisé·e·s » pour désigner les personnes non-blanches en tant qu'elles occupent une position so-

cialement dominée, et « blanc-he-s » pour mettre en évidence les privilèges sociaux dont jouit cette catégorie de population. En aucun cas, je ne veux exprimer par là un jugement de valeur ou une essentialisation des caractéristiques biologiques.

Bertrand Calenge, dans son ouvrage *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, insiste lui aussi sur l'importance d'établir une médiation qui soit tournée vers les publics, y compris en ce qu'ils ont de spécifique. Il définit ainsi la médiation des connaissances (cœur du métier de bibliothécaire) comme « un dispositif humain, fonctionnel, et continu, activement organisé pour l'accroissement des connaissances d'une population, mobilisé par l'identification des besoins cognitifs des personnes concernées, et s'inscrivant dans leurs pratiques et dans la communauté qu'elles constituent. » (Calenge, 2015, p.38) Il n'est donc plus question d'offrir simplement à un public indifférencié des rayonnages de livres en consultation mais bien de mettre en place des actions d'information organisées pour des communautés singulières disposant « d'affinités cognitives et de pratiques relationnelles différenciées. » (*Ibid.*)

Concrètement, les Idea Stores londoniens offrent un modèle exemplaire de cette volonté d'inclusion (Villate, 2011). Je n'ai pas rencontré d'initiatives aussi abouties dans ma pratique professionnelle. Ces bibliothèques d'un nouveau genre rendent visibles les communautés qui peuplent les quartiers où elles sont implantées en s'adressant aux besoins locaux. Elles devraient être me semble-t-il une véritable source d'inspiration. Les bibliothécaires y ont, par exemple, développé des fonds de livres en langues parlées au sein des communautés ethniques de chaque quartier. Le nombre de livres y est proportionnel à l'importance de chaque groupe. Ainsi, on trouvera dans l'Idea Store d'un quartier à forte population immigrée de nombreux livres en bengali, urdu, somalien ou encore chinois. La proportion de romans policiers ou sentimentaux est fonction des habitudes de lecture du public spécifique du quartier. Dans le quartier d'affaires tout proche, des romans en espagnol ou en français y sont préférés par les ressortissants étrangers qui travaillent dans les bureaux alentour.

En outre, les pratiques des Idea Stores témoignent d'une véritable volonté d'adaptation de l'institution puisque même le recrutement du personnel poursuit un objectif d'inclusivité. Il

s'agit d'engager des travailleurs qui ressemblent le plus possible au public cible de la bibliothèque, en prenant en compte les origines sociale, culturelle ou ethnique des candidats et leur capacité d'accueil et d'adaptation. L'idée est véritablement de casser l'image stéréotypée du bibliothécaire «britannique, blanc, d'âge mûr» (*Ibid.*, p.162). Dans chaque Idea Stores, on constitue également une équipe de bibliothécaires appelée Stock Champions spécialisée dans la promotion des fonds. Ces personnes sont chargées d'étudier de près les besoins des usager·ère·s et les manques en matière de collections, en se basant notamment sur l'analyse fine des statistiques de prêts. Leur mission est de trouver sans cesse de nouvelles idées pour répondre aux besoins des publics en adaptant les collections et leur mise en avant. Si ça se fait un jour à Liège : je postule pour ce job !

La stratégie des Idea Stores s'inspire sans aucun doute de certaines techniques de marketing qui pourraient laisser craindre un projet d'inspiration commerciale, visant seulement à attirer davantage de public au sein des bibliothèques au détriment de leurs missions sociales et de promotion de la culture. Mais il s'agit plutôt d'une volonté sincère et efficace d'amélioration du service public. Les efforts de mise en avant des collections et d'incitation à la lecture sont constants et multiples. Pour l'aspect inclusif qui nous intéresse ici, notons la diversité des publics visés et la prise en considération des particularismes et des besoins de chacun (sans pour autant verser dans le stéréotype) : un club de lecture en bengali, des présentations de documents thématiques lors du Mois de l'histoire des Noirs (*Black History Month*), un lieu de rencontre hebdomadaire pour les seniors (*Golden Time*), etc.

Contre l'universalisme, la bibliothéconomie critique

Certains verront peut-être, dans la recherche d'adaptation des collections à des publics spécifiques, une menace à la neutralité et à l'universalisme de l'institution bibliothèque au profit d'un communautarisme tant redouté. Mais comme je l'ai déjà mentionné, la croyance en une institution neutre relève bien souvent d'une absence de perspective critique. En effet, une bibliothèque sans oppressions, œuvrant à l'émancipation des individus, me semble nécessiter une démarche volontariste au risque de reproduire la culture dominante. Trop souvent, dans la société actuelle, dans la production éditoriale, dans les milieux de travail, c'est l'homme blanc, hétérosexuel, cisgenre⁸,

valide et de classe moyenne qui occupe la position dominante et symbolise la neutralité. Concevoir une bibliothèque inclusive, c'est simplement faire un pas de côté pour mettre à jour ce système de domination, veiller à une meilleure représentation de la diversité et tenter de déjouer la reproduction des oppressions.

Outre cette posture critique, une démarche inclusive nécessite dès lors une véritable analyse basée sur des faits afin de dépasser les idées reçues. Certaines bibliothèques comme les Idea Stores n'hésitent pas à enquêter en collectant davantage de données (anonymisées bien entendu) à propos des spécificités de leurs usager·ère·s afin d'affiner leur offre (pays d'origine, langue, emploi...). D'autres ont mené des analyses à propos de la diversité dans leurs collections. Cela permet d'identifier les écarts (*gaps*) au sein des collections dans les représentations des races, genres, orientations sexuelles ou handicaps en employant des méthodologies inspirées par des études en sciences sociales. C'est ainsi que la Skokie Public Library dans l'Illinois a mené un audit rigoureux sur des documents utilisés lors de diverses activités de médiation (heure du conte, club de lecture, projection de films). L'enquête révèle notamment que plus de 60% des personnages présents dans les albums jeunesse racontés aux enfants sont blancs. Un article du *Library Journal* en rend compte avec plus de détails (Mortensen, 2019). Notons que, sans déployer des moyens faramineux en termes de temps et de personnel, on peut déjà se faire une idée intéressante de ces biais de représentation en procédant à des échantillonnages : observer, par exemple, uniquement les livres placés sur le présentoir des nouveautés pendant une période donnée, l'ensemble des conférencier·ère·s ou auteur·e·s invité·e·s à la bibliothèque sur l'année, ou encore les livres « coups de cœur » partagés sur le blog ou la page Facebook de l'institution.

Si une opération formelle de ce genre n'a pas encore été lancée à la Bibliothèque Chiroux, un de mes collègues s'est un jour amusé à comptabiliser des données de représentation dans les visuels utilisés pour annoncer des activités organisées par la bibliothèque sur son site Internet. Résultats : sur trente visuels, dont dix-sept représentaient des personnes, seulement deux mettaient en scène de manière évidente des personnes non-blanches et une seule personne handicapée. Si les représentations des hommes et des femmes étaient plutôt équitables de par leur nombre, on

relevait malheureusement nombre de stéréotypes liés au genre : un super-héros (blanc) et pas de super-héroïne, un homme pour symboliser l'atelier rap, un petit garçon blanc comme candidat au concours de films sauvages, et un accessoire masculin pour représenter les amateurs de musique classique (nœud papillon)... Des nombres qui ont de quoi nous interroger !

Ce type de comptage n'est évidemment qu'une première étape, une prise de conscience essentielle, dans un projet de bibliothèque inclusive qui pourrait se poursuivre par la mise en place d'actions concrètes donnant davantage de visibilité aux populations ainsi minorisées. Les moyens bibliothéconomiques ne manquent pas pour faire émerger de nouvelles idées poursuivant cet objectif. J'ai par exemple listé, dans un article paru en 2019 dans la revue bimestrielle *Lectures. Cultures* (FWB, pp. 12-15), une série d'initiatives prises par des bibliothèques pour élargir leur inclusivité dans le domaine du genre. On pourrait ainsi adapter la politique d'acquisition pour plus de diversité dans les représentations, revoir les plans de classement pour y rendre plus visibles les groupes minoritaires ou changer son regard sur l'histoire (trop souvent écrite par les « vainqueurs »), mettre en avant physiquement, au sein de la bibliothèque, des ouvrages écrits par des femmes ou des personnes racisées afin de montrer leur apport, fréquemment sous-estimé...

Dans la section de consultation de la Bibliothèque Chiroux où sont conservés les ouvrages de référence, de nouvelles rubriques ont désormais vu le jour. Plutôt qu'un seul rayon 39 (« anthropologie » selon la classification décimale universelle ou CDU, le système de classement communément employé dans les bibliothèques publiques francophones) comme ce fut le cas durant de nombreuses années, figure désormais des cotes de rangement correspondant mieux à la réalité d'aujourd'hui : 391 - Image du corps et mode (costume, tatouage, ...), 392 - Vie privée et famille (mariage, divorce, filiation, naissance, enfance, mort, ...), 392.6 - Sexualité, vie sexuelle, 396 - Femmes (lutte des femmes, féminisme, histoire des femmes, visibilité des femmes dans l'histoire, etc.), 39-055.3 - Genre et homosexualités (LGBTQ+, mouvement *queer*, *gender studies*; même constat en art, droit, littérature, etc.). Certaines de ces catégories existaient déjà en section de prêt, elles gagnent ici en visibilité. D'autres ont été forgées en s'affranchissant des règles strictes de la CDU. L'histoire des femmes, le féminisme, les questions de genre et

de sexualité ont en effet leurs ouvrages de référence qui méritent d'être mis en avant, facilement accessibles pour le public de plus en plus nombreux à se questionner sur ces sujets.

Par ailleurs, pour faire de nos bibliothèques des endroits propices à l'émancipation des individus et des communautés qui les fréquentent, il est nécessaire – me semble-t-il – d'adopter une démarche participative afin de ne pas seulement se situer dans une réponse opportuniste aux souhaits et habitudes culturelles de potentiel·le·s lecteur·rice·s, au risque d'adopter une posture libérale d'adaptation de l'offre à la demande. Là encore, les bibliothécaires ne manquent pas d'idées. Citons, pour illustration, le concept de « bibliothèque vivante » (lire à ce sujet : Colombéra, 2016 ou Dumaine, 2014) où des usager·ère·s sont invité·e·s à « emprunter » pour une heure ou deux des personnes volontaires issues de groupes dits minoritaires : une lesbienne, un·e Flamand·e (en Wallonie), un·e immigré·e sans-papiers, un·e chômeur·euse, entre autres exemples pertinents. Ces rencontres, organisées dans le cadre bienveillant de la bibliothèque, permettent de lutter contre les préjugés. Toni Samek, militante de la bibliothéconomie critique, relate dans une interview (Samek, 2007) le projet de bibliothèques canadiennes qui œuvrent pour faire reconnaître le statut d'écrivain·e·s en exil, d'auteur·rice·s persécuté·e·s dans leur pays. L'écrivain kurde Jalal Barzanji a, dans cette optique, été accueilli à la Edmonton Public Library pour y encadrer des sessions d'écriture où d'autres écrivain·e·s venaient réfléchir et écrire en sa compagnie à propos des droits humains.

La Bibliothèque Chiroux a, pour sa part, organisé deux édit·à·thons féministes. Il s'agit de réunir des usager·ère·s pendant une journée pour rédiger des articles sur Wikipédia à propos de figures de femmes belges oubliées, et ce à l'aide des ressources de la bibliothèque. Quand on sait que seulement 13% des notices biographiques sur Wikipédia concernent des femmes et que Wikipédia compte seulement 15% de contributrices, on comprend mieux pourquoi ce genre d'initiatives s'inscrit dans une perspective d'inclusion et de visibilité participative. Par ailleurs, je travaille actuellement à l'organisation d'une consultation de femmes sur le mode de la marche exploratoire appliquée à la bibliothèque. Ces diagnostics de terrain organisés d'ordinaire par des groupes de femmes dans leurs quartiers d'habitation ont pour but d'identifier les éléments d'aménagement du territoire créant

un sentiment d'insécurité. Les marcheuses rédigent ensuite des propositions pour améliorer la situation. Le but serait ainsi de récolter l'avis des personnes concernées sur le caractère inclusif de la bibliothèque en termes de genre et d'élaborer ensemble des propositions afin d'améliorer les choses, notamment en ce qui concerne les représentations.

Pour favoriser une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, cette démarche inclusive me semble incontournable. En effet, la démocratie culturelle ne peut s'incarner que dans une institution dont la fonction (au sens sociologique du terme) n'est pas de légitimer ou de reproduire l'ordre social établi mais bien au contraire d'œuvrer dans le sens d'une réduction des écarts de domination. Cela passe nécessairement par une autocritique des pratiques professionnelles et par une attention sans cesse renouvelée aux représentations de la diversité et à la participation des publics.



Des bibliothèques apprenantes

Une mission éducative à revendiquer

Je le disais en introduction : quand l'on considère que la bibliothèque peut s'inscrire dans un mouvement de défense des droits culturels, elle porte en elle non seulement un point de vue critique sur la société mais aussi une volonté d'y imprimer un changement qui, pour un organisme à vocation culturelle, va porter notamment sur les représentations. J'ai exposé certains moyens qui permettraient à ce changement de se produire grâce à des bibliothèques plus inclusives, qui ont à cœur de s'adapter aux différentes identités culturelles de ses usager·ère·s. Mais la formation des usager·ère·s peut évidemment aussi y contribuer.

La plupart des textes professionnels internationaux revendiquent d'ailleurs cette mission formative des bibliothèques. En 2014, la *Déclaration de Lyon sur l'accès à l'Information et au Développement* publiée par l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), par exemple, insiste sur le fait que les bibliothèques « organis[ent] des formations et permett[ent] l'acquisition de compétences pour aider les gens à accéder aux informations et aux services les plus utiles et à en comprendre le fonctionnement. » Chez nos voisins d'outre-Quiévrain, le *Manifeste de l'Association des bibliothécaires de France* précise en 2012 que les bibliothèques publiques « contribuent au développement de la lecture et à la formation tout au long de la vie », (*op cit.*, p. 3) puis plus loin « qu'elles facilitent les apprentissages tout au long de la vie » (*id.*). Le *Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques* (1994) précise lui aussi que les bibliothèques ont pour mission de « favoriser l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux. » (*op. cit.*, p. 3)

L'offre de formation en bibliothèque est très présente et diversifiée. Plusieurs d'entre elles proposent ainsi des cours d'alphabétisation, d'informatique ou autres ateliers de calligraphie, de généalogie ou d'écriture. Pour offrir un tel panel, les équipes s'appuient bien entendu sur des partenariats (également encouragés par le décret). Mais en tant que professionnel·le·s de la documentation, les bibliothécaires sont aussi amené·e·s à devenir eux·elles-

mêmes formateur·rice·s en recherche documentaire. Il leur arrive constamment de devoir enseigner aux usager·ère·s l'utilisation des ressources et des outils mis à leur disposition pour accéder à la connaissance : catalogue en ligne, ressources numériques, etc., que ce soit lors de l'accueil du public ou lors de visites de groupes organisées. Cependant cette fonction est peu revendiquée par la profession. Et ce, même au sein des bibliothèques universitaires dans le monde anglo-saxon alors que ce sont là deux univers où la mission formative est bien plus présente que dans les bibliothèques publiques francophones. En témoigne un excellent article de Catherine Palmer (2011).

Si la littérature professionnelle en Belgique francophone développe abondamment les concepts de participation citoyenne ou de démocratie culturelle, elle se fait, en revanche, étrangement discrète quant à ces questions importantes de la formation des usager·ère·s, des pédagogies à mettre en œuvre, des compétences didactiques nécessaires aux professionnel·le·s des bibliothèques. Par exemple, parmi le catalogue de formations proposées aux bibliothécaires au second semestre 2019 par la Fédération Wallonie-Bruxelles, aucune session sur les presque septante que compte la brochure n'est encore consacrée à ces questions.

Dans le monde anglo-saxon, les bibliothèques publiques revendiquent davantage une vocation pédagogique qui est loin de faire l'unanimité en France ou en Belgique. Soutien scolaire, cours de langues, formation à la recherche, conférences littéraires font, pour illustration, les beaux jours de la New York Public Library, comme l'illustre à merveille l'excellent film documentaire *Ex Libris : The New York Public Library* signé Frederick Wiseman (2017). Chez nous, cette notion d'apprentissage n'est pas perçue à sa juste valeur, me semble-t-il. Comme le fait remarquer Bertrand Calenge, cité plus haut, « les bibliothécaires universitaires ont toujours su qu'ils participaient à l'échange des savoirs, mais la chose est moins sûre pour les bibliothécaires de lecture publique : à force de marquer la distance d'avec l'école, ces bibliothèques se sont volontiers installées dans une posture de loisir, fût ce dernier qualifié de culturel. Si cette attitude délibérée a heureusement permis aux bibliothèques publiques de se dégager des carcans de la prescription scolaire, elle leur a peut-être fait oublier que leur fonction n'en est pas si éloignée (...). » (Calenge, p. 46, *op.cit.*)

C'est que la bibliothèque dispose d'un atout que ne possède pas le système scolaire, en ce qu'elle fonctionne, par nature, et contrairement à l'école « en proposition ouverte, sans que cette action soit nécessairement inscrite dans un cursus pédagogique. » (*Ibid.*) Au début des années 1980, l'offre de lecture – notamment jeunesse – des bibliothèques a d'ailleurs inspiré le monde de l'enseignement en l'incitant à réviser les pratiques de lecture scolaire. Face aux lectures traditionnellement imposées par l'école (dans une posture élitiste se réservant l'accès aux grands textes littéraires presque sacralisés), les bibliothèques jeunesse revendiquaient en effet l'amour des livres, le plaisir, la lecture libre et personnelle. (Lire à ce sujet Butlen, 2004) De là provient la posture, parfois rendue aujourd'hui caricaturale, du·de la bibliothécaire se défendant de toute visée didactique au profit d'une offre de loisirs, libre et détachée de tout programme.

Chacun·e étant libre de venir acquérir de nouveaux apprentissages en bibliothèque, seul le plaisir ou la nécessité guident des utilisateur·rice·s autonomes désireux·ses d'en savoir plus dans tel ou tel domaine. Net avantage sur l'école en matière de bonheur s'il en est. Mais force est de constater que la diversification de l'offre n'a guère réglé la question de la non-lecture ou de l'égalité d'accès aux connaissances parmi la population. Le modèle du « self-service documentaire » n'est pas suffisant. Il est largement admis aujourd'hui que la valeur ajoutée d'une bibliothèque réside dans la médiation, dans les actions volontaires mises en place par les bibliothécaires pour faire le lien entre des publics et des ressources. Il ne saurait être question de médiation sans prendre en compte la pédagogie et la visée éducative, puisque si les documents sont en principe accessibles à tous·tes, tous·tes n'y ont pas un accès égal.

Il apparaît de plus en plus important pour les bibliothèques de proposer, notamment par leur action pédagogique, une plus-value par rapport à l'offre quasi illimitée d'informations que propose Internet. « Si Google peut vous apporter des centaines de milliers de résultats, les bibliothécaires peuvent vous aider à trouver le bon ! » écrivait l'auteur britannique Neil Gaiman¹⁰. Cette phrase est devenue la devise d'Eurêkoi, un système de réponses en ligne franco-belge proposé aux internautes par plus de 500 bibliothécaires. En tant que répondant·e·s Eurêkoi, les bibliothécaires prennent en charge toutes les questions qui leur arrivent dans un délai de 72 heures. Outre la réponse à la question,

il·elle·s gardent en ligne de mire une vocation pédagogique en veillant à chaque fois à expliciter leur méthodologie de recherche à l'usager·ère qui pourra ainsi expérimenter lui·elle·même les ressources documentaires: catalogues de bibliothèques, bases en ligne, moteurs de recherche spécifiques, centres de documentation spécialisés, etc.

Catherine Palmer rêve d'ailleurs de transformer les bibliothèques traditionnelles (centrées sur l'acquisition et la conservation des ouvrages) en véritables « bibliothèques de formation » (*teaching libraries*) « qui définiraient comme principe fondamental d'apprendre à ses usager·ère·s comment trouver, évaluer et utiliser les renseignements/informations » et où « on travaillerait dur pour que la formation à la maîtrise de l'information (*information literacy*) soit comprise dans les cours et qu'elle ait du sens. » (Palmer, 2011¹¹) Ce souhait implique un véritable changement de paradigme. En effet, comme le développe Bertrand Calenge, les bibliothécaires ne se posent plus seulement en gestionnaires de collections effectuant une médiation purement documentaire, ce qui reviendrait à sacraliser les collections, à célébrer leur rareté, ou même à souhaiter de manière angélique « la rencontre ineffable entre des publics et des œuvres », à parfois uniquement « prôner le plaisir de lire auprès de populations pourtant taraudées par des besoins beaucoup plus utilitaires. » (Calenge, p. 40, *op.cit.*) Il s'agit davantage de mettre en place une véritable « médiation des connaissances » en répondant aux besoins cognitifs identifiés des usager·ère·s, que ce soit à l'aide des collections conservées en bibliothèque ou sur base des ressources externes disponibles (documents n'appartenant pas aux collections de la bibliothèque, ressources en ligne, centres de documentation plus ou moins spécialisés, etc.).

Recherche documentaire et innovations didactiques

Comment faire connaître et apprendre à utiliser les différents supports de la connaissance: livres, presse, média, ressources numériques? Comment permettre aux usager·ère·s de trouver l'information recherchée? Avec quelle autonomie? Comment apprendre, à ces mêmes personnes, à évaluer la fiabilité d'une information ou son adaptation au contexte de recherche? Il nous semble aujourd'hui essentiel de réconcilier la vision de la « lecture plaisir » avec des pratiques pédagogiques (ou des actions de médiation socioculturelle, si l'on veut continuer à s'affranchir du

modèle scolaire) à la fois, pour apprendre à chercher, et pour rendre le·la citoyen·ne (encore plus) capable d'exercer son esprit critique vis-à-vis des documents proposés dans la bibliothèque mais aussi à l'extérieur, notamment sur Internet.

C'est dans les bibliothèques universitaires que se dégage actuellement en Europe la majorité des actions innovantes en termes de pédagogie. Evidemment, la fonction de ces lieux a, de tout temps, été davantage liée aux apprentissages au vu de leurs liens étroits avec l'enseignement. Néanmoins, il me semble que la bibliothèque publique aurait tout à gagner à se laisser inspirer par leurs innovations didactiques. Les pédagogies actives, notamment, trouvent de plus en plus leur place dans l'offre de formation en bibliothèque. (Puaud, 2018) Les apprenant·e·s y sont mis·e·s en action dans des situations où il·elle·s sont amené·e·s à penser par eux·elles-mêmes pour expérimenter des solutions et résoudre des problèmes liés à la recherche documentaire, à la collecte et à l'évaluation de sources. Cela peut prendre une forme ludifiée (*murder party*, *escape game*, *serious game*, jeu vidéo... où les ressources de la bibliothèque sont mobilisées pour résoudre énigmes et épreuves) ou mettre en œuvre une pédagogie par projet (création de pages Wikipédia à partir des ressources de la bibliothèque, par exemple). Dans tous les cas, ces initiatives favorisent l'auto-évaluation des acquis et augmentent le niveau de motivation et d'intérêt de la part des apprenant·e·s.

Si, comme je le disais, la bibliothèque jeunesse a pu influencer l'enseignement de la lecture, la réflexion pédagogique, née dans certaines écoles, pourrait ainsi, à son tour, inspirer les bibliothèques dans leur mission de formation. Ces pédagogies par le jeu nous apparaissent, en effet, comme autant de méthodes porteuses pour réconcilier plaisir et apprentissages puisque la manière de faire acquérir certaines compétences en recherche documentaire y est rendue autrement plus agréable et plus efficace que lors de formations *ex cathedra*. Les ateliers de recherches encadrées (en vue des travaux de fin d'études par exemple) et la rédaction par des usager·ère·s de pages Wikipédia sur la base des ressources de la bibliothèque ont aussi l'avantage de rendre l'apprenant·e actif·ve dans le sens où il·elle devient lui·elle-même producteur·rice d'un contenu documentaire.

Apprendre à chercher... et à penser

Si le-la bibliothécaire joue un rôle de formateur-riche en recherche documentaire, il-elle ne peut se contenter d'expliquer – de manière plus ou moins participative – l'utilisation formelle des outils de la recherche. En tant que professionnel-le de la documentation avec une mission éducative, il-elle agit aussi pour que la population ait à sa disposition les moyens d'apprendre par elle-même. Mais cette mise à disposition n'est pas passive et sans poser question. Si elle peut connaître des mises à jour en se basant notamment sur des pédagogies plus ou moins actives, la fonction éducative des bibliothèques peut aussi s'interroger, à la lumière de la question de l'émancipation citoyenne, en ce qu'elle vise à introduire une pensée critique auprès du public.

Il me semble utile, à ce stade, de distinguer plusieurs sens du mot « critique ». Dans son acception courante, ce terme désigne un jugement défavorable que l'on porte sur un fait, une œuvre ou un individu. Ce n'est évidemment pas cette signification que je retiendrai ici : l'objectif de notre action n'étant pas d'encourager les « râleurs » de tout poil à grogner ou déprécier tout ce qui nous entoure. La pensée critique que je souhaite développer ici est celle de l'esprit critique, soit la capacité d'une personne à examiner attentivement une affirmation, à l'aide de sa raison, avant d'en établir la validité. C'est là, évidemment, la fonction d'une bibliothèque qui met à disposition des usager·ère·s les moyens de se documenter et de vérifier les informations. Par ailleurs, j'emploie aussi le terme « critique » dans un sens plus engagé, en tant qu'utilisation de la pensée et des outils des sciences sociales, dans le but de remettre en question l'ordre existant et la société capitaliste, d'en mettre à jour les relations de domination en vue d'une transformation vers plus de justice.

Le-la bibliothécaire endosse ainsi un rôle éducatif en éditant lui-elle-même des contenus, notamment en numérique. En effet, parmi la masse d'informations et de publications de toutes sortes, il-elle est en mesure d'établir des hiérarchies en produisant des analyses raisonnées des livres, films et ressources en ligne. Il ne s'agit plus de proposer de simples compilations thématiques mais d'exercer une véritable expertise documentaire autour de sujets (notamment de société). Ces productions de contenus peuvent aussi être réalisées en collaboration avec les usager·ère·s dans une perspective participative. Des bibliothécaires proposent des cours sur le développement des compétences informationnelles

durant lesquels Wikipédia sert, par exemple, de support pédagogique. Enrichir l'encyclopédie permet alors d'ouvrir une discussion autour de l'importance des sources et de leur référencement.

Quelques exemples de ces sélections critiques, parmi bien d'autres, proposées par la Bibliothèque Chiroux, ces derniers mois, sur son site Internet et sa page Facebook :

- *La démocratie à l'ouvrage*: une sélection de livres et d'articles qui donnent à comprendre les menaces que font peser sur la démocratie les mesures néo-libérales de nos gouvernements, pour illustrer et expliciter les grands thèmes de la campagne Tam-Tam qui défend le climat et la justice sociale pour tous.
- Une revue de presse sur les dangers du système bancaire actuel et l'échec de sa régularisation après la crise de 2008 et les tentatives de réforme européenne, en lien avec la pièce *Etudes / The elephant in the room* présentée à la Cité Miroir de Liège: <http://www.provincedeliege.be/fr/focus?nid=14185>
- *Médias, où sont les femmes?*: À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, une sélection de documents qui posent la question de la (l'in) visibilité des femmes dans les médias et plus particulièrement sur Wikipédia: <http://www.provincedeliege.be/fr/focus?nid=14516>

En plus de la production de contenus analytiques, les bibliothèques développent aussi des actions de formation de l'esprit critique. Celui-ci peut être, selon nous, comparé à un tamis dont il s'agit de réguler le maillage par l'éducation pour éviter de basculer dans le dogmatisme (on reste sur ses croyances et on n'en change jamais) ou la crédulité (on croit tout ce qu'on nous dit). Loin d'une vision prescriptive, il s'agit alors, en bibliothèque, de faire réfléchir les apprenant·e·s à la fiabilité et à la pertinence des sources et documents. Dans un contexte médiatique où les informations fallacieuses (*fake news*) fleurissent et plus encore le soupçon porté sur l'information, il semble essentiel que les professionnel·le·s de la documentation qui sont les bibliothécaires se saisissent de ces questions, et qu'ils·elles le fassent avec une approche participative et de co-construction des savoirs, au risque de se retrouver en porte-à-faux. Difficile, en effet, d'inciter les citoyen·ne·s à se méfier des affirmations péremptoires sur la véracité d'un fait et en même temps de décréter unilatéralement quelles seraient les sources dignes de confiance et celles qu'il conviendrait d'écarter.

Nous proposons depuis peu, à la Bibliothèque Chiroux, des ateliers de *Fact checking* (vérification des faits), destinés à exercer l'esprit critique des élèves de la 3^e à la 6^e secondaire, face à l'information trouvée sur Internet et dans les documents de la bibliothèque. Pour ce faire, nous avons choisi une démarche pédagogique active: les élèves sont invité·e·s à chercher, sélectionner et observer des articles trouvés sur Internet et à réfléchir ensemble aux critères employés pour juger de la fiabilité de leurs sources. Ensemble, nous élaborons alors une grille d'évaluation que nous expérimentons ensuite à propos d'autres titres et articles de presse. Les jeunes sont donc amenés à faire fonctionner une forme d'intelligence collective pour juger de la pertinence et de la légitimité des documents.

On rencontre souvent dans la littérature le concept de « métalittératie » pour évaluer l'impact des actions de pédagogie critique en bibliothèque. Ce terme est à comprendre comme « un retour réflexif (...) sur les pratiques de formation à l'information et les représentations qui les sous-tendent. L'objectif des auteurs [du concept] n'est pas de former leurs étudiants à la recherche d'information au sens traditionnel et universitaire de l'expression, mais bien plutôt de les former à comprendre leurs propres démarches de recherche et à tirer bénéfice de leurs expériences de confrontation à l'information. » (Mackey, Jacobson, 2014)

Pour aller encore plus loin dans la perspective critique de cette mission éducative, si l'on rapproche la bibliothèque de l'école, on pourrait lui appliquer le reproche légitime pesant sur le système scolaire, à savoir qu'il ne produit pas véritablement de changement social mais poursuit au contraire une logique de reproduction. Nous nous référons ici à la « reproduction sociale » telle que définie par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970) dans *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Les auteurs y démontrent comment le système d'enseignement, comme toutes sortes d'institutions, exerce un pouvoir de violence symbolique qui contribue à donner une légitimité au rapport de force à l'origine des hiérarchies sociales. La bibliothèque, en tant qu'institution sociale, en présente les mêmes effets.

Comment, dans ce cas, en faire un lieu de formation qui soit aussi un lieu d'émancipation plutôt que de conservation de l'ordre social établi? Si le·la bibliothécaire veut se dégager du carcan scolaire, peut-être pourrait-il·elle le faire, non seulement

en s'installant dans une posture de loisirs (comme le dénonçait Bertrand Calenge), mais davantage et plus justement en questionnant l'institution bibliothèque en tant que porteuse d'idéologies. Peut-être la bibliothèque pourrait-elle ainsi profiter de sa position ouverte et détachée des contraintes scolaires pour proposer aux citoyen·ne·s des moyens de questionner la fabrique sociale et mettre à jour ainsi la hiérarchisation des groupes sociaux ?

C'est là l'objectif poursuivi par la bibliothéconomie critique que j'évoquais au premier chapitre ; elle s'inspire d'ailleurs largement de la pédagogie critique de Paulo Freire. Ce dernier, actif dans l'alphabétisation des plus démunis au Brésil, entendait « promouvoir chez le peuple touché par une action éducative une conscience claire de sa situation objective. » (Cité dans l'introduction de l'édition en français de Freire, 2001, p. 9). Il concevait l'éducation comme une pratique de la liberté, « un acte de connaissance, une approche critique de la réalité. » (*Ibid.*) Ces mêmes principes pédagogiques peuvent être revendiqués dans les bibliothèques à vocation formative : « Contre une approche positiviste et procédurale de la recherche d'information scientifique, qui consiste à détailler une suite de clics à reproduire dans les banques de données, la bibliothéconomie critique propose de penser l'information comme un produit socialement construit. Quelles sont les communautés qui peuvent légitimement produire la science ? En vertu de quels critères et de quelles valeurs fonctionnent-elles ? Quels sont les modèles économiques de l'édition scientifique ? » (Miller, Lapointe, *op.cit.*)

Ces réflexions, menées par des bibliothécaires du monde universitaire nous semblent pouvoir grandement enrichir les actions de médiation conduites en bibliothèque publique. Nous en avons cité certaines s'inscrivant dans ce courant participatif, critique et « métalittéraire » comme les ateliers de *fact checking* ou les marathons d'édition sur Wikipédia (une approche qui, pour rappel, est non seulement collaborative mais qui tient également compte du contexte culturel d'édition avec son lot d'invisibilisation de catégories de population, comme nous le pointions du doigt dans le chapitre précédent). La collaboration entre bibliothèques et écoles peut aussi être renforcée si on veut considérer les compétences relatives à l'information comme indispensables à la formation de jeunes citoyen·ne·s conscient·e·s. En effet des notions comme le droit de lire, de s'informer en ayant accès à

un maximum de ressources, de développer son esprit critique et de le faire en conservant son droit à la vie privée¹², sont des valeurs défendues et surtout enseignées par les bibliothécaires. Rappelons-nous que la liberté intellectuelle s'apprend et n'est jamais acquise définitivement!

En outre, ce qui me semble important dans cette perspective émancipatrice de transformation sociétale, c'est que, s'affirmer comme bibliothèque formative, permettrait sans doute de transformer notre propre rapport aux usager·ère·s et passer « moins de temps à essayer d'anticiper comment rendre plus facile l'utilisation de nos ressources pour nos usager·ère·s, mais plus de temps à apprendre comment les gens apprennent. » (Palmer, *op.cit.*, p.579) La posture formative pourrait aussi permettre de revoir la politique d'acquisition en mettant « moins l'emphase sur la taille des collections et davantage sur la qualité de nos services, on pourrait être plus axé sur les acquisitions 'sur demande' que sur les acquisitions 'au cas où'. » (*Ibid.*) Ainsi, travailler à l'élaboration d'animations scolaires et les évaluer me semblent représenter une occasion idéale d'observer la manière d'apprendre de nos jeunes lecteur·rice·s, non seulement leurs centres d'intérêts mais aussi la façon dont ils appréhendent les connaissances, les liens qu'ils établissent entre celles-ci, leur perception de la bibliothèque parmi l'ensemble des ressources dont ils disposent par ailleurs (notamment sur Internet). Ces observations seraient, à n'en pas douter, des données essentielles à intégrer dans nos critères d'acquisition, dans la mise en espace des collections ou dans nos actions de médiation. À nouveau, le propos n'est pas de repérer « ce qui marche » pour rendre la bibliothèque plus attractive comme le ferait un supermarché, dans une logique de marketing, mais de partir des publics, de leurs besoins et de leurs processus d'apprentissage pour construire une véritable politique culturelle.



Conclusion

À travers ces réflexions que j'ai tenté de développer et les exemples concrets que j'en ai donnés, j'espère avoir pu dessiner l'image d'une bibliothèque publique qui mettrait au centre de ses préoccupations la défense des droits culturels de chacun·e et un mouvement vers une société plus juste. J'espère aussi avoir montré que ce projet était réalisable grâce aux idées et aux compétences des bibliothécaires. J'ai distingué deux aspects qui me semblent essentiels pour contribuer à l'émancipation des individus : la pédagogie, exposant les moyens possibles à mettre en œuvre pour exercer l'esprit critique des usager·ère·s en recherche d'informations, et l'inclusivité, ce mouvement visant à habiliter les minorités au sein de l'institution bibliothèque, le tout dans une perspective participative.

Loin de l'image rigide et poussiéreuse du catalographe, loin aussi du statut un peu flou de l'animateur ou de l'animatrice socioculturel·le, peut-être peut-on voir aussi se dessiner, dans ces réflexions, le portrait du·de la bibliothécaire contemporain·e ? Les bibliothèques publiques sont nées de l'initiative populaire, elles sont porteuses d'une ambition démocratique qui nécessite de mettre, à disposition de tous, les moyens d'un libre développement intellectuel. En cela, elles ne peuvent se satisfaire d'un projet de distribution neutre de la connaissance sur un marché globalisé de l'information. C'est pourquoi en tant que professionnel·le·s de la documentation, il nous faut placer les progrès sociaux au premier plan de nos considérations professionnelles et prendre conscience que nos compétences, loin d'être seulement techniques, peuvent être utiles à l'émancipation des citoyen·ne·s.

Je suis certaine que beaucoup d'entre nous sont conscient·e·s que notre métier, comme tous les métiers porteurs de fonctions sociales, s'inscrit dans une histoire faite de luttes symboliques et que chaque décision prise au sein d'une bibliothèque témoigne des valeurs de celle-ci face à la société. Comment prolonger cette prise de conscience critique et en faire un élan collectif ? Au sein de nos réseaux de lecture publique, au sein des associations professionnelles, dans les écoles pour futur·e·s bibliothécaires, ne pourrions-nous pas inventer ou développer des espaces d'échange sur nos pratiques et leur impact social ? Comment

partager nos découvertes, nos réflexions, nos expérimentations dans ces matières essentielles que sont l'inclusivité, la pédagogie et sans doute bien d'autres aspects sociaux de notre métier ?

J'espère modestement que vos réflexions auront trouvé un écho ici, que ce livret pourra nous réunir dans un projet commun. J'espère également que les bibliothécaires verront, dans les autres travailleur·euse·s du secteur socioculturel, des allié·e·s qui permettent de cheminer ensemble vers cet objectif de défense des droits humains, et qu'à l'inverse, ces quelques pages auront pu éclairer nos partenaires extérieur·e·s sur les spécificités de notre métier d'une part, et d'autre part, sur les ressemblances qui existent entre nos vocations respectives.

Et si, chacun·e avec nos compétences, nous pouvions collaborer à la construction d'une société plus juste ?

Notes

1. Le décret est à lire ici : <https://tinyurl.com/y6lg4g9t>.
2. LGBT+ : Lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, transgenres, *queer* et autres. Cet acronyme a pour but de rassembler sous un même vocable les orientations sexuelles ne correspondant pas à la sexualité majoritaire hétéro (lesbienne, gay, bisexuel·le, asexuel·le, etc.) et les identités de genre multiples (transgenre, non-binaire, *queer*, etc.). *Queer* est à l'origine un terme anglophone signifiant « bizarre », « tordu ». Il a longtemps été employé de manière péjorative pour désigner les homosexuels efféminés avant de se voir réapproprié par une partie de la communauté LGBT+ qui souhaitait en faire un symbole d'autodétermination et revendiquer ainsi leur opposition aux normes structurant le modèle social hétéronormatif. Pour approfondir cette notion, on peut se référer aux ouvrages suivants : Eribon, Didier (dir.), 2003, *Dictionnaire des cultures gaies et lesbiennes* ; Mossuz-Lavau, Janine (dir.), 2014, *Dictionnaire des sexualités* ; Rennes, Juliette (dir.), 2016, *Encyclopédie critique du genre*.
3. « GAFAM est l'acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft — qui sont les cinq grandes firmes américaines qui dominent le marché du numérique. » : <https://fr.wikipedia.org/wiki/GAFAM>
4. Le web 2.0 ou « web participatif » désigne l'ensemble des fonctionnalités qui permettent la participation et l'interactivité simplifiée des internautes, même non spécialistes, sur les pages et les contenus du web. Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Web_2.0
5. Nous n'ignorons pas, bien entendu, la question de la fracture numérique dont il résulte qu'une partie non négligeable de la population reste empêchée de participer au débat démocratique au sens large.
6. « La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette Déclaration rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux. » On peut la lire ici : <https://droitsculturels.org/blog/2012/06/20/la-declaration-de-fribourg/>
7. « *Inclusivity: the quality of trying to include many different types of people and treat them all fairly and equally* » :
8. <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/inclusivity>
9. Ce terme désigne la personne dont le genre ressenti correspond à son sexe biologique, assigné à sa naissance, par opposition à transgenre.
10. www.bibliothequechiroux.be
11. « *Google can bring you back 100000 answers, a librarians can bring you back the right one.* » Neil Gaiman a prononcé cette phrase (dans une version un peu plus longue) lors d'un discours qu'il a tenu en tant que président d'honneur de la *National Library Week* aux USA. Il y expliquait l'évolution du métier de bibliothécaire au 21^e siècle. Elle a ensuite été partagée sous cette

forme (y compris par l'auteur lui-même) sur Youtube et les réseaux sociaux avec l'hashtag #savelibraries.

12. Source : <https://quoteinvestigator.com/2016/04/23/library/>
13. Traduction libre en français par Laurence Galopin.
14. Les bibliothécaires, surtout nord-américains, se revendiquant de la bibliothéconomie critique, se sont notamment beaucoup mobilisés sur cette question quand des lois supposées lutter contre le terrorisme ont commencé à menacer le droit à l'anonymat des lecteurs. D'autres bibliothécaires militent pour une autre vision de la propriété intellectuelle en défendant les « communs de la connaissance » (voir par exemple le blog de Lionel Maurel : <https://scinfolex.com>). Des cryptoparties et des séances d'initiation aux logiciels libres prennent également place en bibliothèque (notamment aux Chiroux) afin de se protéger de la surveillance généralisée des GAFAM. Ces questions mériteraient à elles seules un livret entier.

Bibliographie

- Association des Bibliothécaires de France (ABF), (2012), *La bibliothèque est une affaire publique*, Paris, http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/manifeste_ABF_2012.pdf
- Barrère, Anne, Mairesse, François (dir.), (2015), *L'inclusion sociale. Les enjeux de la culture et de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, pp. 7-27.
- Butlen, Max, (2004), Lire en bibliothèque, lire à l'école : oppositions et interactions, *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, Villeurbanne, Enssib.
- Calenge, Bertrand, (2015), *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie.
- Colombéra, Thomas, (2016), Bibliothèque vivante et migrant-es : comment faire ? L'exemple suédois, *Bibliothèque-s*, n° 87, Paris, ABF.
- Dumaine, Mathilde, (2014), La « bibliothèque vivante », Villeurbanne, Enssib : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65030-la-bibliotheque-vivante.pdf>
- Eloy, Annelore, (2019), Une bibliothèque inclusive ?, *Lectures.Cultures*, n° 11, Bruxelles, FWB, pp. 12-15.
- Genard, Jean-Louis, (2011), Démocratisation de la culture et/ou démocratie culturelle ? Comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture ?, Bruxelles, ULB : <https://www.gestiondesarts.com/media/wysiwyg/documents/Genard.pdf>
- IFLA, (2014), *Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement*, Lyon : <https://www.lyondeclaration.org/content/pages/lyon-declaration-fr.pdf>
- Miller, Michael David, Lapointe, Jean-Michel, (février-mars 2018), Quand la bibliothéconomie devient critique, *A bâbord! : revue sociale et politique*, n° 73, Québec. (Article paru dans un dossier nommé « Bibliothèques : enjeux et mutations ») : https://www.ababord.org/Quand-la-bibliothéconomie-devient-critique?fbclid=IwAR17QMRPCf7Sex4OUIId6oz3phkNFpsWSApeJEz_iqWdJd5JS3Mddxu8wNQ
- Mortensen Annabelle, (2019), Measuring diversity in the collection, *Library Journal*, vol. 144 n° 4, pp. 28-30
- Nossent, Jean-Pierre, (2014), L'Éducation permanente : parcours d'intégration ou chemins d'émancipation ?, *Introduction au colloque organisé en octobre 2013 par Peuple et Culture*, Liège, PECWB : https://www.peuple-et-culture-wb.be/images/evenement/colloque/colloque_2013/Intervention_de_Jean-Pierre_Nossent_.pdf
- Pallier, Denis, (2010), *Les bibliothèques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Palmer Catherine, (2011), This I Believe... All Libraries Should Be Teaching Libraries, Portal: *Libraries and the Academy*, vol. 11, n° 1, Baltimore, The Johns Hopkins University Press pp. 577-582 (<https://escholarship.org/uc/>

item/8x15r696)

- Prost, Antoine, (1981), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome 4, Paris, Nouvelle Librairie de France. Cité dans *Les Actes de Lecture*, (mars 2019), n° 145, pp. 52-54
- Puaud, Maud, (novembre 2018), Pédagogies actives : mode d'emploi, *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 16, Villeurbanne, Enssib.
- Romainville, Céline, (2014), Démocratie culturelle et démocratisation de la culture – Premier panorama de leurs usages dans la littérature francophone relative aux politiques culturelles (1960/2010), *Repères*, n° 4-5, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles : http://www.opc.cfwb.be/index.php?elD=tx_
- Service de la lecture publique. Service général de l'Action territoriale. CFWB, *Catalogue des formations*, (2019), Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles Culture : <https://tinyurl.com/yy6zafpe>
- Samek Toni, (2007), Critical Librarianship : an interview with Toni Samek : <https://bclaifc.wordpress.com/2007/11/13/critical-librarianship-an-interview-with-toni-samek/>
- Lecture de Mackey, Thomas P., Jacobson, Trudi E., (2014), *Metaliteracy : Reinventing Information Literacy to Empower Learners*, Chicago, ALA Neal-Schuman, par Aillerie Karine, (2015), *Communication* vol. 33/2, Québec, Université de Laval : <https://journals.openedition.org/communication/6095>
- UNESCO, (1994), *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fr
- Villate, Pascale, Vosgin, Jean-Pierre (dir.), (2011), Un modèle anglais ? Les Idea Stores, in *Le rôle social des bibliothèques dans la ville*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 145-171.
- Wiseman Frederick, (2017), *Ex Libris : The New York Public Library*, Zipporah Films, États-Unis.

En outre, il est fait référence à :

- Bourdieu, Pierre, Passeron, Jean-Claude, (1970), *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Freire, Paulo, (2001, 1974 : 1^{ère} édition de la traduction en français), *Pédagogie des opprimés. Conscientisation et révolution*, Paris, François Maspero.
- Kerslake Evelyn, Kinnell Margaret, (1998), Reviewing the Literature on Public Libraries and Social Inclusion, *Libri*, 48, pp. 1-12, cité par Barrère, Anne, Mairesse, François (dir.), (2015), *L'inclusion sociale. Les enjeux de la culture et de l'éducation*, *op.cit.*
- Huchet, Bernard, Payen, Emmanuèle (dir.), (2008), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie.
- Sidre, Colin (dir.), (2018), *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib.

Intéressé·e par :

- d'autres publications ?
- des ateliers ?
- des formations ?
- des interventions ?
- des accompagnements ?

**Centre de Dynamique
des Groupes et d'Analyse
Institutionnelle ASBL**

→ Parc Scientifique du Sart Tilman
Rue Bois Saint-Jean, 9
B-4102 Seraing
Belgique

www.cdgai.be

+32 (0) 4 366 06 63

info@cdgai.be

Toutes nos publications sont en téléchargement gratuit sur notre site.

Pour une bibliothèque émancipatrice·1

Quelques idées pour faire de la bibliothèque publique un outil critique, inclusif et démocratique, au service des citoyen·ne·s

Et si la bibliothèque publique était un outil formidable pour exercer et garantir les droits humains fondamentaux, et plus particulièrement pour promouvoir les droits culturels de chacun·e? Ce livret veut montrer qu'en tant que professionnel·le·s de la documentation, les bibliothécaires ont le pouvoir de transformer la société en agissant sur ses représentations et sur l'organisation du savoir. Par leur savoir-faire bibliothéconomique, leurs actions d'éducation permanente et leur engagement pédagogique, ils·elles peuvent en effet éveiller les esprits critiques, défendre et illustrer une société plus inclusive vis-à-vis des minorités, et avancer avec les citoyen·ne·s vers plus de démocratie.

ISBN 978-2-39024-132-4



9 782390 241324

Ce livret est une étude d'éducation permanente réalisée avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES